

USF Bridge FONTENAY-SOUS-BOIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'EXERCICE 2019 TENUE LE 7 MARS 2020

Le quorum est atteint avec 45 participants pour 60 adhérents (27 présents et 18 représentés, auxquels il faut ajouter 1 adhérent arrivé avant le vote sur le rapport activité). Est également présent Eric Devaux, représentant l'USF.

Le Président de séance déclare donc ouverts les travaux de l'Assemblée Générale à 10h05.

1. Rapport moral

Le président donne lecture du rapport moral

Nous sommes réunis aujourd'hui pour voir comment vit notre association.

Le nombre d'adhérents licenciés poursuit sa baisse, comme dans le comité et comme au niveau national. Pas de création de licence cette année ! Nous avons maintenu le nombre adhérents, et tous viennent jouer nos tournois de régularité (mais pas tout le temps).

1 seul club augmente ses effectifs à St Maur, lié à une forte activité d'enseignement. On va tenter de refaire des cours l'an prochain. Le CCAS fournissait des joueurs, mais l'enseignant partant en retraite, il n'est pas sûr que cette activité continue.

nombre d'adhérents : 60 61 l'an passé

nombre de licenciés : 47 52 l'an passé

Nos tournois réunissent de moins en moins de joueurs : 2785 en 2019 (hors voyage en Grèce), pour 3153 l'année d'avant (hors voyage en Bulgarie), mais il faut tenir compte de la fermeture pour la première fois en été, par manque d'arbitre.

Par ailleurs, nous ne sommes plus présents en Interclub2 et notre participation aux épreuves fédérales faiblit également. Par contre, nous plaçons au moins 4 paires de notre club en finale nationale du challenge des clubs, qui aura lieu le 13 Juin.

Nous disposons maintenant d'une troisième clef d'accès au local.

Malgré nos demandes répétées, le local reste mal entretenu.

Nos tournois, bien que moins fréquentés restent trop bruyants ; malheureusement, on ne peut pas agir sur la salle il faut vraiment respecter les consignes de silence de l'arbitre ! Le respect du temps de jeu aide aussi : si tous les joueurs finissent simultanément, cela se passe dans le calme.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité

La secrétaire présente le rapport d'activité.

2.1. Tournois du club

Plusieurs types de tournois ont été organisés au cours de l'exercice 2019 :

- les tournois de régularité : chaque lundi et jeudi, et chaque jour lors du séjour en Grèce,
- les trophées du voyage : deux fois par mois (le premier lundi et le troisième jeudi),
- les tournois festifs : le premier samedi du mois (hormis juin, juillet et août),
- le marathon de Fontenay, prévu le 22 juin a dû être annulé, faute de participation suffisante.

Durant l'exercice 2019, 2785 joueurs ont participé aux différents tournois organisés à Fontenay : 1988 aux tournois de régularité, 580 aux trophées du voyage et 217 aux tournois festifs. Cela représente à nouveau une baisse sensible (~12%) par rapport à l'exercice précédent, due presque exclusivement à la diminution des participants aux tournois de régularité (1988 contre 2310 en 2018). Cet écart reflète malheureusement la diminution du nombre d'adhérents au club, ainsi que le manque d'attractivité de nos locaux pour attirer des joueurs extérieurs. De plus, 164 joueurs ont participé aux tournois organisés en Grèce (contre 152 en Bulgarie en 2018), portant le total pour l'exercice 2019 à 2949 participants.

Le système de tickets, mis en place en septembre 2017, fonctionne de façon satisfaisante et permet aux adhérents du club de régler les droits de table et aux arbitres d'éviter la manipulation de monnaie.

Le système de « Joker » (joueur/joueuse volontaire pour compléter une paire) permet aux personnes sans partenaire d'être assurées de pouvoir jouer. Pour rappel, les droits de table sont offerts au joker du jour. Si le joker ne joue pas (pas de joueur sans partenaire), un ticket lui est offert. 25 personnes se sont proposées comme joker sur la saison 2017-2018. Le prix du joker pour la saison 2018-2019 est attribué à Marie-Berthe Boisson, qui s'est proposée 6 fois. La suite du podium est constituée de : Valentin Nespoulous (5 fois) et Agnès Sigros (4 fois).

L'animation sous forme de « tirage surprise », mise en place en septembre 2018, a été reconduite, toujours le deuxième lundi du mois. En cours de séance, l'arbitre tire au sort un des tickets d'inscription du jour. Le lot est un ticket pour un autre tournoi.

2.2. Compétitions fédérales saison 2018-2019

20 joueurs licenciés au club ont participé aux compétitions fédérales et 19 podiums ont été obtenus, en :

- Open/2 Honneur : G. Boukobza et F. Vallade : 1^{ers} en 1/2 Finale de Comité
- Open/4 Honneur : S. Rozenberg, F. Vallade, B. Duminy, C. Daniel, A-M. Lambert et M-D. Jesionka: 1^{ers} en 1/2 Finale de Comité
- Mixte/2 Honneur : S. Rozenberg et M-D. Jesionka: 2^{èmes} en 1/2 Finale de Comité
- Mixte/2 Honneur : G. Boukobza et F. Vallade : 2^{èmes} en Finale de Comité
- Mixte/4 Honneur : F. Vallade; G. Boukobza; B. Duminy; M. Gauvain; C. Daniel (et D. Poisson-Girard) : 1^{ers} en 1/2 Finale de Comité
- Senior Open/2 Honneur : G. Boukobza et F. Vallade : 3^{èmes} en 1/2 Finale de Comité
- Senior Open/2 Honneur : S. Rozenberg et M-D. Jesionka: 1^{ers} en Finale de Comité
- Senior Mixte/2 Honneur : G. Boukobza et F. Vallade : 2^{èmes} en 1/2 Finale de Comité
- Senior Mixte/2 Honneur : S. Rozenberg et M-D. Jesionka: 2^{èmes} en Finale de Ligue

- Senior Mixte/4 Honneur : (D. Poisson-Girard), C. Daniel ; G. Boukobza ; F. Vallade; B. Duminy : 1^{ers} en 1/2 Finale de Comité
- Dames/2 Honneur : M-D. Jesionka (et P. Pouderoux) : 3^{èmes} en 1/2 Finale de Comité
- Dames/2 Honneur : M-D. Jesionka (et P. Pouderoux) : 1^{ères} en Finale de Comité
- Mixte/2 Promotion : C. Babin et M. Lemaire : 2^{èmes} en Finale de Comité
- Senior Open/2 Promotion : A. Awad et R. Desjardins : 3^{èmes} en 1/2 Finale de Comité
- Senior Open/4 Promotion : M. Labrousse ; A. Awad ; C. Babin ; M. Lemaire; R. Desjardins ; M-G. Labrousse ; J. Michault : 3^{èmes} en Finale de Comité
- Senior Mixte/4 Promotion : M. Labrousse ; A. Awad ; C. Babin ; M. Lemaire; R. Desjardins ; M-G. Labrousse : 2^{èmes} en Finale de Comité
- Senior Mixte/4 Promotion : M. Labrousse ; A. Awad ; C. Babin ; M. Lemaire; R. Desjardins ; M-G. Labrousse : 2^{èmes} en Finale de Ligue
- Dames/2 Promotion : E. Hoffmann (et V. Ortiz) : 2^{èmes} en Finale de Comité
- Dames/2 Promotion : A. Awad et M-G. Labrousse : 3^{èmes} en Finale de Comité

Deux équipes sont allées jusqu'en Finale Nationale :

- en Senior Mixte/2 Honneur : S. Rozenberg et M-D. Jesionka (18^{èmes}/59)
- en Senior Mixte/4 Promotion : M. Labrousse ; A. Awad ; C. Babin ; M. Lemaire; R. Desjardins et M-G. Labrousse (22^{ème}/23).

Par ailleurs, deux équipes sont allées jusqu'au tour 4 en coupe de France 2019 :

- F. Vallade ; B. Duminy ; M-D. Jesionka ; S. Rozenberg ; C. Daniel ; (J. Birsanski) ;
- G. Boukobza ; (D. Poisson-Girard ; V. Ortiz ; J. Quillivic ; G. Paratre ; M. Nouguier)

Enfin, à l'issue de la saison 2018-2019, 3 joueurs de 3^{ème} série sont montés en 2^{ème} série : Claudine Babin, Raymond Desjardins et Michel Lemaire et 1 joueuse est passée 2^{ème} série Promotion (Marie-Dominique Ligeard).

2.3. Séjour bridge

30 personnes, dont 25 bridgeurs, ont participé au voyage à Corinthe (Grèce) du 21 au 28 septembre 2019. A noter cette année la possibilité offerte aux membres des clubs voisins et de l'activité bridge du club des retraités de la ville de Fontenay de participer au voyage organisé par notre section.

2.4. Vie du club

Le bureau s'est réuni régulièrement durant l'exercice 2019 et a participé à diverses réunions au sein de l'USF ou du comité Vallée de la Marne.

La commission litige n'a pas eu besoin de se réunir.

M-D. Ligeard ayant achevé sa formation, le club compte désormais 4 arbitres officiels, tous bénévoles. Mais des problèmes demeurent lorsque les tournois du club se déroulent en parallèle avec certaines compétitions et le club est toujours à la recherche de volontaires.

Ce rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier

3.1. Rapport du trésorier

Le président donne lecture du rapport financier.

Les comptes de la section de bridge : 15 167 € de CA, sont pour la première fois présentés sans les montants impliqués par le voyage : celui-ci a été réglé directement à l'organisateur.

Cela se compare à un montant d'environ 16.800 € l'an passé.

Si le résultat reste légèrement positif cette année (3 226 €), c'est grâce principalement à l'augmentation des animations bénévoles (moins de remboursements des gâteries offertes lors des samedis festifs).

La trésorerie est saine : 29 500 € en fin d'exercice, ce qui nous permettrait d'investir dans du renouvellement de matériels : tables, chaises, machine à distribuer ? Voire à chercher une salle plus appropriée.

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3.2. Proposition de tarifs pour la saison 2020-2021

La proposition de reconduire les tarifs à l'identique est approuvée à l'unanimité.

3.3. Présentation du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est identique à celui de l'exercice précédent. La trésorerie étant saine, il est proposé d'investir une partie des résultats positifs. Plusieurs propositions sont émises : chaises plus légères, tables, plateau pour ranger les chaises, machine à distribuer... Elles seront discutées en bureau.

4. Election du tiers sortant du bureau – Commission litige

4.1. Composition actuelle et membres sortants

Le bureau est actuellement composé de :

- élu en 2017 (sortants): Anny Awad, Marie-Geneviève Labrousse (secrétaire), Samuel Rozenberg (président) et Agnès Sigros
- élu en 2018 : Claudine Babin, Brigitte Duminy et Marcel Gauvin
- élu en 2019 : Odile Dehasque et Marie-Dominique Jesionka

4.2. Réduction du nombre de membres du bureau

Le nombre d'adhérents étant en forte diminution, il est proposé de réduire le nombre de membres du bureau à 8 personnes (contre 9 actuellement).

La proposition de réduction des membres du bureau à 8 personnes est approuvée à l'unanimité.

4.3. Election de nouveaux membres

Ont fait acte de candidature : Anny Awad, Marie-Geneviève Labrousse, Samuel Rozenberg.

Ces candidats sont élus à main levée à l'unanimité.

4.4. Commission litige

Pour rappel, les 6 membres de la commission litige lors de l'exercice 2019 étaient : Marie-Berthe Boisson, Chantal Daniel, Annie Dechico (présidente), Michel Labrousse, Jean-Pierre Fèvre et Françoise Vallade.

Marie-Berthe Boisson a fait part de son retrait. Il n'y a pas de candidats pour la remplacer.

5. Délégation au bureau

Les statuts de l'USF ayant été légèrement modifiés, il n'est plus nécessaire de voter une délégation formelle au bureau. Les adhérents bridge sont automatiquement représentés à l'Assemblée Générale de l'USF par un membre du bureau de la section.

6. Intervention du représentant USF

M. Devaux met l'accent sur la volonté de l'USF (environ 6500 adhérents au total) de mutualiser autant que possible les moyens entre les différentes sections, afin de développer au mieux les activités.

Il note les difficultés rencontrées au niveau des locaux et suggère que les élections municipales pourraient être l'occasion de les mettre en avant, les trois candidats rencontrés ayant tous mentionné la nécessité de faire un audit sur les activités sportives. J-P. Fèvre intervient pour donner l'historique de la salle et suggère de faire pression pour obtenir une salle propre pour les sports de l'esprit.

Devant la difficulté rencontrée par la section bridge pour faire connaître son activité, M. Devaux rappelle que l'USF peut créer des supports pour communiquer (affiches, aide à la demande de subventions...). Le responsable USF pour la communication est Jean-Marc Trussardi. Il serait en particulier souhaitable de voir avec l'USF comment coordonner un article dans le Journal de Fontenay avec un évènement de présentation.

Annie Dechico et Samuel Rozenberg sont enfin chargés de reprendre contact avec le CCAS, qui a une activité bridge, mais dont l'animateur s'arrête en fin d'année.

7. Questions diverses

7.1. Projet de voyage 2020

Odile Dehasque présente le nouveau projet, élaboré avec l'agence Ailleurs Voyage déjà utilisée par le passé.

Il s'agit d'un voyage en Tunisie (au Naya Club Bel Azur d'Hammamet) du 21 au 28 septembre 2020. Le prix est de 650€ par personne en chambre double et 740€ en chambre individuelle (calculé sur 30 participants, all inclusive, hors assurance annulation). Compte tenu des problèmes actuels, il est vivement conseillé de prendre l'assurance annulation (20€ par personne).

La pré-inscription est à faire directement auprès de l'agence, le plus tôt possible (et avant le 15 avril).

Ce voyage est ouvert aux membres d'autres sections de l'USF (échecs, scrabble...) et d'autres clubs de Bridge, aux mêmes conditions.

Odile est remerciée pour son investissement dans l'organisation des voyages.

7.2. Développement du bridge et formation

Partant du constat que les seuls clubs qui arrivent à développer leur activité sont ceux qui proposent des cours, Samuel Rozenberg s'est proposé lors du dernier bureau pour organiser bénévolement un cours pour débutants.

Marcel Gauvain pourra probablement dispenser également quelques heures de cours.

7.3. Coronavirus

Malgré l'extension du Covid19 en France, la participation aux tournois organisés par le club n'atteint pas 50 personnes et nous n'avons pas d'adhérent déclaré malade. Nous ne sommes donc pas concernés par les mesures de restriction actuelle.

Toutefois, les recommandations de la Fédération Française de Bridge sont affichées au club et du gel hydroalcoolique est mis à disposition.

7.4. Divers

Un adhérent suggère que les résultats des donnes soient affichés au fur et à mesure du déroulement du tournoi. De l'avis général, cela ne semble pas souhaitable, mais il est rappelé que les joueurs ne doivent pas aller consulter les résultats sur l'ordinateur du bureau lors des tournois. Seul l'arbitre peut se rendre au bureau pour vérifier que le tournoi se déroule correctement.

La remise en service du timer est également demandée. Bien que cela semble peu réaliste, compte-tenu des différentes contraintes lors des tournois (entrée des diagrammes, changement des disques horaires...), l'idée sera testée lors du prochaine tournoi.

Jean-Pierre Fèvre a eu un entretien avec la municipalité au sujet du parking. La zone bleue est effective de 9h30 à 16h30, mais la police municipale sera indulgente en cas de dépassement, si le disque est mis.

Il est également demandé d'envoyer un courrier à la mairie pour demander le nettoyage du parking.

Enfin, Brigitte Duminy est remerciée pour mettre régulièrement du café à la disposition des joueurs.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance clôt l'Assemblée Générale à 11h50

La secrétaire,
Marie-Geneviève Labrousse

Le président de séance,
Samuel Rozenberg